

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE978

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 13

A l'avant dernière phrase de l'alinéa 23, substituer aux mots :

« à compter de »

les mots :

« après »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.